

Lettre d'information du réseau

- avril 2017 -

Fédération

*Communiqué de la FRAAP : Non à la haine, non au FN
Sodavi
Réunions sur la formation professionnelle des artistes-auteurs
Journées d'information pour les artistes plasticiens à Reims*

Réglementation

Publication au JO du décret relatif aux labels et au conventionnement du spectacle vivant et des arts plastiques

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

*« Regroupements et coopérations : quel(s) modèle(s) pour quel(s) projet(s) ? », 16 mai, Paris
« Projets artistiques et culturels en milieu rural », 17-18 mai, Saint-Lizier
Forum « Entreprendre dans la culture », 22 au 24 mai, Paris
Université d'été du Collectif des Associations Citoyennes, 10 au 12 juillet, Lyon*

Publications web

À lire, à écouter et à voir

Communiqué de la FRAAP : Non à la haine, non au FN

Hier déjà, aujourd'hui encore !

Non.

Non, la FRAAP – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens – ne laissera pas se banaliser les idées d'exclusion, de division, de repli sur soi, qui sont celles à peine déguisées prônées par le Front National et ses représentants. Elle ne laissera pas non plus qualifier de « dérapages » les propos les plus indécents, ni se contenter du silence face aux mensonges d'un parti qui n'a de véhémence et d'aplomb que pour nuire à tout ce qui fonde notre démocratie.

Non.

Non, la FRAAP ne laissera pas cette idéologie menacer et remettre en question le travail mené avec les habitants au quotidien par les associations d'artistes plasticiens sur l'ensemble des territoires. Elle ne laissera pas altérer le rôle essentiel des artistes et de l'ensemble des acteurs de l'art et de la culture dans la construction d'un vivre ensemble sensible, pour les droits, la diversité et la démocratie culturels, pour que chacun puisse s'épanouir et vivre dignement. Non, la FRAAP n'est pas dupe de ces manipulations et tentatives de récupération : elle ne peut laisser croire que les artistes comptent désormais aux yeux du Front National.

Non.

Non, la FRAAP ne peut pas laisser qualifier l'art contemporain d'« art dégénéré » sans montrer du doigt la méconnaissance, la démagogie et le mépris que cela révèle pour tous les lieux de diffusion, pour les artistes quelle que soit leur reconnaissance et pour l'ensemble des citoyens de ce pays et du monde.

Non, nous ne laisserons pas le Front National nier et insulter l'histoire une fois de plus !

Non.

Non, la FRAAP ne peut pas se taire quand le Front National attaque ouvertement et sans vergogne des principes que nous devons porter et défendre partout : la liberté d'expression, de création et de diffusion. Porter atteinte à ces principes et valeurs et leur opposer la peur et la haine de l'autre ne peuvent en aucun cas constituer les fondements d'une société.

Non.

Non, la FRAAP ne pense pas que le Front National se soit détaché de pensées sordides et extrêmes. Cette propagande de suspicion et de gradation de la valeur humaine en fonction de ses croyances ou de son origine géographique qu'il ose qualifier d'audace est à l'œuvre depuis des dizaines d'années et n'a jamais cessé.

Oui.

Oui alors, parce que le Front National représente un danger réel dans la construction et le développement des territoires, parce qu'il menace la cohésion sociale, parce qu'il divise et parce qu'il discrimine, nous nous opposerons à lui par l'engagement qui est le nôtre pour une société plus juste, plus solidaire, plus fraternelle, encore plus ouverte à l'autre, où chaque acteur peut prendre part à cette construction qu'est l'aventure humaine.

Oui, la FRAAP revendique le rôle fondamental de l'art, de la culture, des artistes dans la rencontre entre les personnes et dans la mise en place et la consolidation d'une démocratie durable et sereine.

Oui, la FRAAP affirme que cela est incompatible avec tout ce que propose le programme du Front National.

Sodavi en régions

Comme annoncé dans la précédente newsletter, plusieurs SODAVI sont en cours de mise en place. Des réunions préparatoires ou des journées professionnelles ont lieu dans les jours à venir dans de nombreuses régions :

> Le SODAVI Nouvelle Aquitaine poursuit sa programmation d'ateliers et de temps de débat. Sont prévues pour les mois de mai à juillet 8 réunions de concertation :

- le 5 mai à Angoulême
- le 11 mai à Limoges
- le 18 mai à Bordeaux
- le 30 mai à Pau
- le 9 juin à Poitiers
- le 15 juin à Bordeaux
- le 26 juin à Limoges
- début juillet dans un lieu à définir

[Vous trouverez le programme complet sur le site dédié du Sodavi Nouvelle Aquitaine](#)

> Des journées professionnelles sont annoncées en Auvergne Rhône Alpes les 29 et 30 juin à Clermont Ferrand.

> Des rencontres professionnelles auront lieu en PACA : le 31 mai à Marseille au FRAC, avec une table ronde de 10h à 12h30 sur les enjeux de la professionnalisation des artistes plasticiens. [Lien vers le programme](#)

> En Pays de Loire, une première journée de rencontres professionnelles a eu lieu le 24 avril dernier et la suivante est programmée le 12 mai à Nantes « La formation continue : État des lieux et enjeux pour les arts visuels ». [Lien vers le programme](#)

> Dans les régions Grand-Est, Normandie et Ile de France, les SODAVI n'ont pas encore été officiellement annoncés mais sont en cours de démarrage, des réunions en comité restreint ayant été programmés.

N'hésitez pas à contacter Julie Desmidt, coordinatrice de la FRAAP, pour lui faire remonter des informations relatives aux modes d'organisation et à la gestion prévus des SODAVI car, **par l'absence d'invitation à participer faite aux artistes et aux associations d'artistes, et par manque d'un document présentant les modalités de construction et de gestion des Sodavi (à l'image du vademecum pour les SOLIMA), notre secteur risque de passer à côté d'un outil de concertation efficient.**

Réunions sur la formation professionnelle des artistes-auteurs

La FRAAP collabore avec l'Afdas pour l'organisation de réunions d'information sur le fond de formation des artistes-auteurs. Plusieurs réunions auront lieu en 2017, en partenariat avec des associations membres de la FRAAP et le CAAP (Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens).

Sont notamment prévues :

- le mardi 16 mai à 14h une réunion à Dunkerque accueillie par Fructôse,
- une réunion à Reims accueillie par Maison Vide le 30 juin,
- une réunion à Paris accueillie par le Génie de la Bastille le 3 juillet.

Journées d'information « Artiste-couteau suisse » à Reims

Maison Vide / Lieu de création de diffusion, la FRAAP et le CAAP (Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens) organisent 4 journées d'information afin de fournir aux artistes des outils pour la gestion administrative du statut professionnel d'artiste-auteur (fiscal, social et juridique) et des informations sur la protection des créations des artistes-auteurs.

Les deux prochaines journées sont :

Journée 3 : vendredi 19 mai, à la Friche la Fileuse : sécuriser son travail en ligne

Journée 4 : date à définir en juin, à l'atelier Hyperespace : la formation continue des artistes-auteurs

Journées réalisées en partenariat avec la SAIF.
Entrée gratuite sur inscription à maisonvide@gmail.com

Réglementation

Publication au JO du décret relatif aux labels et au conventionnement du spectacle vivant et des arts plastiques

Le décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement du spectacle vivant et des arts plastiques a été publié dans le Journal Officiel n°0076 du 30 mars 2017

[Lien vers le décret, sur le site Légifrance](#)

Il entrera en vigueur le 1er juillet 2017

Nous attirons notamment votre attention sur l'article 8 du chapitre II Dispositions relatives au conventionnement, indiquant qu'« *une convention pluriannuelle d'une durée maximale de cinq ans peut être conclue entre l'Etat et une structure pour la mise en œuvre d'un programme d'actions artistiques et culturelles présentant un intérêt général pour la création artistique et le développement de la participation à la vie culturelle.* »

Il s'agit de l'application de l'article 5 de la loi relative à la Liberté de création ([lien vers l'article 5](#)), qui mentionne le fait que « *Le ministre chargé de la culture peut également conventionner dans la durée, après avis des collectivités territoriales concernées, avec des structures du spectacle vivant ou des arts plastiques, personnes morales de droit public ou de droit privé, auxquelles il garantit la liberté de création artistique. Ce conventionnement concerne les structures qui en font la demande et dont le projet artistique et culturel présente un intérêt général pour la création artistique et le développement de la participation à la vie culturelle.* »

Pour retrouver les contributions de la FRAAP et pour des informations complètes sur les références au secteur associatif dans les articles de la loi relative à la Liberté de création, vous pouvez consulter [l'article sur notre site internet consacré à ce sujet en juillet 2016.](#)

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

Galerie simple (Paris)

Galerie Simple est située dans le XVIII^e arrondissement de Paris, au cœur d'un quartier populaire. Elle est à la fois un atelier de création, un lieu d'exposition et un espace de résidence. La Galerie Simple accueille des intervenants qui y mènent des activités qui ne sont pas immédiatement artistiques ou encore des lectures d'écrivains. A travers ces pratiques diverses, la ligne générale est toujours celle d'une

ouverture sur le dehors, une ouverture au public et au quartier, une politique des rencontres.

[Lien vers leur présentation](#)

DOC ! (Paris)

Né du regroupement d'artistes en quête d'un lieu de travail, DOC ! est une association à but non lucratif soumise à la loi 1901. DOC ! est un moyen de partager des idées, connaissances et savoirs faire artistiques dans le cadre d'un projet de diffusion et de valorisation de la création contemporaine.

Situé au 26 rue du docteur Potain dans le XIXème arrondissement de Paris, DOC ! permet à des artistes et artisans jeunes ou confirmés de trouver un espace de travail et de partage dans un contexte où l'offre d'ateliers à Paris ne répond pas à la demande. DOC ! participe activement à la vie et à la dynamique du quartier.

[Lien vers leur présentation](#)

En Trait En Matière (Olmet-et-Villecun)

En trait en matière fédère une dynamique de créativité et sensibilisation des arts plastiques, arts visuels ou environnementaux. L'association pratique des interventions d'apprentissages aux arts plastiques par des ouvertures thématiques en collaboration avec le projet éducatif d'école ou de classe.

[Lien vers leur présentation](#)

Le K.A.B. (Paris)

L'association Le K.A.B, créée en 2017 mais agissant depuis plusieurs années, a pour objectifs :

- d'offrir à des artistes une visibilité en leur donnant la possibilité d'investir un lieu atypique et d'exception.
- de proposer une programmation artistique au sein du Kiosque du Square des Batignolles reflétant une exigence dans le choix de créations contemporaines,
- d'exploiter un lieu existant pour une mise en valeur mutuelle du lieu et des œuvres exposées,
- de faire de ce lieu de passage, un lieu de rencontre et de partage entre le passant et la proposition artistique,
- de sortir la culture des lieux d'exposition traditionnels pour la porter au regard de tous,
- de sensibiliser un public non-initié à l'art contemporain

[Lien vers leur présentation](#)

Échangeur 22 (Saint Laurent des Arbres)

ECHANGEUR22 est une association à but non lucratif créée en 2015 qui vise à promouvoir la création contemporaine, dans le domaine des arts plastiques et visuels.

Son programme de résidences d'art contemporain met la priorité sur l'accueil d'artistes d'horizons et de cultures différents. Elle favorise les rencontres et les collaborations entre artistes jeunes ou confirmés, leur permettant de développer leurs activités dans les meilleures conditions. Elle encourage la mobilité et la circulation des artistes, des projets, des œuvres.

[Lien vers leur présentation](#)

Agenda

« Regroupements et coopérations : quel(s) modèle(s) pour quel(s) projet(s) ? », 16 mai, Paris

Journée d'échange avec La Mutuelle Chorum, France Active et l'IAE de Paris (Chaire Mutation, Anticipation, Innovation). La coopération est devenue une question de première importance. Dans un environnement institutionnel changeant, elle apparaît en effet comme un moyen précieux pour préserver tant la diversité que la pérennité du tissu associatif. Cependant la coopération pose de nombreuses questions : Accompagnements, choix du partenaire pour le développement de son activité, mutualisation des outils numériques...

[Lien vers le programme complet](#)

« Projets artistiques et culturels en milieu rural », 17-18 mai, Saint-Lizier

Ces Rencontres nationales organisées par la FEDELIMA s'inscrivent dans une dynamique initiée depuis une dizaine d'années par la FEDELIMA autour de la thématique « culture, proximité et ruralité ». Ainsi au fil des années, ont été explorées et partagées les spécificités des projets culturels en milieu rural, les nécessités et enjeux de la coopération sur les territoires ruraux mais aussi les contributions des acteurs culturels pour un dialogue renouvelé entre zones rurales et centres urbains.

[Lien vers le programme complet](#)

Forum « Entreprendre dans la culture », 22 au 24 mai, Paris

Organisées à l'École Nationale Supérieure d'art de Paris, 70 tables rondes et ateliers transversaux ou sectoriels (accessibles gratuitement au grand public, sur inscription) permettent de mettre en lumière les enjeux de l'entrepreneuriat dans 11 disciplines : la musique, l'audiovisuel, le spectacle vivant, la presse, l'édition, la mode, le design, les arts plastiques, les métiers d'art, le jeu vidéo et l'architecture.

[Lien vers le programme](#)

Université d'été du Collectif des Associations Citoyennes, 10 au 12 juillet, Lyon

L'université d'été du CAC a pour but d'aborder sereinement les principales questions aujourd'hui posées aux associations citoyennes, tant sur le terrain qu'au niveau national et européen, d'approfondir les causes des évolutions en cours et d'éclairer les perspectives en renforçant le pouvoir d'agir collectif pour faire face aux principaux enjeux, notamment :

- l'accroissement des injustices et des inégalités sociales dans le cadre national et international ;
- l'extension continue « du domaine du marché » ;
- les prégnantes problématiques écologiques posées dans des délais très courts.

Publications web

À lire :

« **Etat d'urgence pour les arts et les lettres : les milieux artistiques manifestent leur mécontentement** », article du réseau Art Actuel, Montréal, 25 avril 2017

[Lien vers l'article](#)

« **La carte des 770 centres culturels indépendants en Europe** », cartographie par le réseau Trans Europe Halles

[Lien vers le document récapitulatif](#)

Il vous est possible de proposer votre association pour qu'elle apparaisse dans cette carte

[Lien vers le formulaire de contact](#)

« **La culture, une activité capitale** », publication de l'INSEE et du DEPS, avril 2017

[Lien vers le document](#)

À voir :

« **Entretien avec Jean-Louis Laville sur l'économie sociale et solidaire** », enregistré lors du Pop Mind 2017

[Lien vers la vidéo](#)